

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

5,5 % de TVA pour la restauration...

- Social -

Date de mise en ligne : jeudi 19 mars 2009

Démocratie & Socialisme

Soit 2,5 milliards au moins pour les patrons de 850 000 salariés parmi les plus maltraités.

Lesdits patrons expliquent déjà qu'ils ne pourront ni baisser les prix, ni hausser les salaires, ni embaucher... « question de conjoncture » expliquent-ils pour préparer l'opinion à ce qu'ils empochent 2,5 milliards sans contrepartie.

Sarkozy annonce des « Etats généraux de la restauration ». Mais quel sens cela a t il ? C'est la branche, qui, sans être soumise à la moindre concurrence de la fameuse mondialisation, cumule les salaires les plus bas, les durées du travail les plus longues, la précarité la plus forte, la flexibilité maxima, le turn over le plus important, le travail dissimulé le plus fréquent, un des métiers les plus durs et les moins syndiqués. Il y a même des minima salariaux parmi les plus bas, et il y a une dérogation pour un contingent annuel de 360 h par an, signée par des syndicats minoritaires serviles, record de toutes les branches.

Les progrès faits sous l'impact des 35 h et dans la convention collective 2001 sous l'égide de Martine Aubry, ont été rayés de la carte par François Fillon. Si l'on veut vraiment que les 2,5 milliards n'aillent pas dans la poche des patrons, il faut prendre les mesures nécessaires pour en revenir à une convention collective décente du type de celle de décembre 2001 :

- ▶ en revenir aux 35 h hebdomadaires légales avec un maxima à 48 h, les heures supplémentaires étant majorées de 25 % dès la première heure (et de 50 % dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés).
- ▶ en revenir à un contingent annuel de 130 h d'heures supplémentaires contrôlé
- ▶ en revenir à un minima salarial aligné sur le Smic et imposer la négociation d'une grille salariale de bas en haut de la hiérarchie, en étendant la nouvelle convention à cette condition.
- ▶ Interdire toute hausse des prix, et fixer des prix de référence sur des produits de base fixes comme le « petit noir » ou les boissons les plus usuelles.
- ▶ Organiser la répression la fraude aux additions, les fraudes à l'hygiène, et surtout contre le travail dissimulé, dans tout le secteur car celui-ci atteint de 25 % des cas à 60 % selon les régions et les saisons.

Une convention collective, c'est plus sûr que « des états généraux » bavards et sans conclusion d'un ordre public social nouveau dans le secteur. Cela assurera embauche et salaires décents, cela imposera un assainissement du secteur côté patronal. En tout cas, donner 2,5 milliards à cette corporation patronale qui compte parmi les plus réactionnaires et exploiteuses, ce sera un nouveau scandale après les 6,5 milliards donnés sans contrepartie aux actionnaires de l'automobile.

Gérard Filoche mercredi 18 mars 2009